

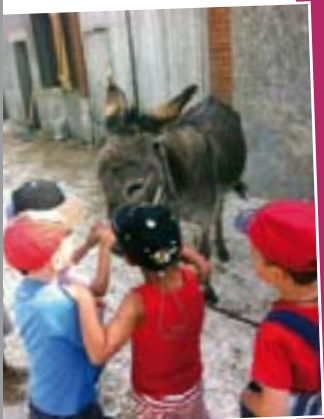
Chalette

Magazine municipal / n°41 / août 2013



Place **Commune**

www.ville-chalette.fr



Rétrospective
P.7



Chalette aide les jeunes à trouver une formation pour lutter contre le chômage
P.6



Le 14 juillet a rassemblé des milliers d'habitants de l'agglomération.

Bientôt une véloroute pour se balader le long des canaux

Dans les quatre années à venir, une véloroute verra le jour dans l'agglomération montargoise le long des canaux du Loing et de Briare. Elle passera notamment par Chalette qui est traversée par ces deux cours d'eau.

On connaît tous la «Loire à vélo», cette route touristique cyclable de 800 kilomètres longeant le célèbre fleuve royal. Eh bien, dans le Gâtinais, on pourra bientôt parler de «Loing à vélo» ou encore de «Briare à vélo» pour le plus grand bonheur des amoureux des balades à bicyclette... Pour l'heure, les chemins de halage longeant ces deux canaux sont peu exploités mais la donne va changer ! Une véloroute va en effet être mise en place le long de ces cours d'eau : un atout supplémentaire pour le tourisme dans l'est de notre département ! Ce projet d'aménagement et d'équipement d'une véloroute, porté à la fois par le Conseil général et la Région Centre avec une enquête publique qui s'est déroulée du 10 juin au 10 juillet, concerne tout particulièrement l'agglomération montargoise ; les villes de Chalette, Amilly, Montargis, Cepoy, Corquilleroy et Conflans sont traversées par les canaux du Loing et de Briare, ce qui représente un parcours de 16,2 kilomètres. Le but est ainsi de refaire et de sécuriser les chemins de halage, actuellement plus ou moins praticables. Une bande circulaire de trois mètres sera réalisée pour faciliter les croisements des cyclistes. Le projet comprend une liaison avec la gare de Montargis ainsi que la création d'aires de repos à Amilly et Cepoy. De même, cette véloroute menant jusqu'à Briare permettrait aux cyclistes de

rejoindre l'itinéraire «La Loire à vélo». Il est également prévu de relier cette voie verte aux pistes cyclables déjà existantes. Le coût de ce chantier qui s'étendra sur quatre ans est estimé à 2,2 millions d'euros dont 50 % qui devraient être à la charge de la Région, 20% du Département et 30% de l'Agglomération. D'autres communes au-delà de l'agglomération sont concernées par ce projet touristique, telles Dordives, Nargis, Montbouy, Girolles ou encore Montcresson. Quant aux travaux, ils devraient débiter par le nord à la fin de l'année.

Des vélos en location et un livret de circuits à l'office de tourisme

Depuis l'an passé, il est possible de louer des vélos pour adultes et enfants à l'Office de tourisme de l'Agglomération montargoise qui propose également un livret de cinq parcours de découverte du patrimoine géographique et historique du Gâtinais. Il existe ainsi les circuits «Autour des lacs» de 10 km, «Moulin et écluses au fil de l'eau» de 12 km, «Entre l'arbre et l'eau» de 18 km, «Sur la route des grands hommes» de 21 km et, pour les plus sportifs, «Entre nature et découvertes» de 49 km.

Déborah Creff



Le long du Canal du Loing

Sommaire

P2 : Sports et loisirs
Bientôt une véloroute pour se balader le long des canaux

P3 : Actualités
Inauguration en fanfare du nouveau quartier Paul-Painlevé

P4 : On en parle
Albert Deleuze, un jeune centenaire !

P5 : Vivre ensemble
Dynamisme et innovation au Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.)

P6 : Actualités
Chalette aide les jeunes à trouver une formation pour lutter contre le chômage

P7 : Rétrospective

P8 : A l'affiche

État civil :

NAISSANCES

GOISNARD Kaïs
GACI Sara
AKTUG Semih
AKTUG Yasemin
ÇAKIR Emir
BOISSARD Clément
SALMI Hamza
CELIK Muhammed
EMEKCI Akif
COULIBALY Gnouma
PAQUE Maëlys
ISMAILOV Ali
DIA Hafsa

MARIAGES

CHETIOUI Merwann et CATAKLI Neslin
SAMIEZ Yannick et KADAOUI Ouassila
DEMIR Hamza et YILDIRIM Sevdâ
AYDOGAN Gürkan et DURMAZ Hüsne

DÉCÈS

LEMAIRE Vve PARÂTRE Andréa
LEFEVRE Jacques

Chalette

 Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Inauguration en fanfare du nouveau quartier Paul-Painlevé

Mercredi 3 juillet, il y avait la foule des grands jours pour célébrer, au son de la Batucada chalettoise, la fin des travaux de la rue Paul-Painlevé située dans le quartier du Lancy à Chalette.

Il est vrai que ces travaux, coordonnés par l'architecte-paysagiste Mme Brigitte Barbier, ont profondément transformé ce quartier, à la plus grande fierté des riverains et commerçants.

La place centrale bordée par un alignement de jets d'eau a été le théâtre d'une rare émotion tant les habitants pouvaient apprécier la qualité des travaux et, surtout, la transformation de leur quartier trop souvent décrié. Pour le Directeur général de LogemLoiret, M. Oliver Pasquet, cette rénovation démontre la volonté du bailleur social d'améliorer durablement son patrimoine. Pour cette opération il aura fallu détruire plusieurs immeubles, soit 74 logements, afin d'aérer cet espace tout en rénovant pour un coût de 30 000 euros par logement l'ensemble des appartements restants. Toujours selon le dirigeant de LogemLoiret, ce vaste chantier, qui a été lancé il y a six ans, n'aurait pu être mené sans la participation de l'État, du Conseil général, du Conseil régional, de l'Agglomération montargoise et de la Ville de Chalette,



Tous les mercredis soir, un nouveau marché est organisé dans le quartier

celle-ci ayant financé tous les aménagements extérieurs (espaces publics, rue, espaces verts, etc.). À l'issue de cette intervention, l'architecte-paysagiste, Mme Brigitte Barbier a rappelé les enjeux de cette opération, en particulier celui de favoriser le lien social et la rencontre, tout en répondant aux nombreuses demandes des habitants en matière de stationnement et de sécurité routière. Ainsi il a été créé une place centrale bordée d'une ligne de jets d'eau ouvrant la voie vers le parc Lantara situé à proximité. Cette place, qui accueille désormais tous les mercredis soir un marché, permet aux habitants de prendre le temps de la rencontre et de l'échange.



Inauguration en fanfare avec la Batucada chalettoise

Quant à Mme Leclerc, Conseillère régionale, elle a profité de cette inauguration pour souligner combien le Conseil régional s'inscrit dans une politique d'aménagement du territoire qui n'oublie personne et particulièrement les quartiers populaires. Pour clore cette amicale inauguration, Franck Demaumont, Conseiller général, Maire de Chalette, a exprimé sa fierté et celle de tous les habitants pour la qualité des travaux réalisés et rappelé combien la Municipalité est attachée à répondre aux besoins légitimes des habitants, à savoir vivre dans de bonnes conditions et dans un environnement valorisé. Il a tenu à souligner la qualité du partenariat avec LogemLoiret, la Région, le Département et l'Agglomération montargoise. Pour le Maire, cette opération, avec l'ouverture prochaine du nouveau Collège Pablo-Picasso, permettra de revitaliser le commerce de proximité déjà si fragilisé par un contexte économique très tendu.

B.Ballu

La résidentialisation du quartier du Lancy, rue Paul Painlevé, fait suite à la réhabilitation de 170 logements et à la démolition de 74 autres logements. Ces travaux se sont échelonnés de 2011 à 2012.

Le projet global comprenait plusieurs objectifs :

- Refondre le quartier pour accroître son attractivité et son dynamisme,
- Restructurer les espaces extérieurs pour une meilleure appropriation par les habitants,
- Réhabiliter les logements pour un cadre de vie renouvelé, plus moderne et qualitatif.

Les travaux de Chalette-sur-Loing

- Valorisation des abords des commerces,
- Reprise des stationnements publics et de la rue Paul Painlevé,
- Génie civil pour les colonnes enterrées des ordures ménagères,
- Création d'une place pour accueillir un marché,
- Valorisation de l'entrée du Square Lantara.

Reste à réaliser :

- Valorisation du square Lantara côté rue A.Gide avec création d'une pergola et d'un espace planté fleuri et réalisation d'un

espace mixte dédié au jeu de boules et au stationnement

- Réaménagement du square Lantara avec volonté de clarifier les différents espaces (jeux des petits, terrain multisport, la mare, espace naturel...),
- Création d'un cheminement piétons et cycles jusqu'à la zone « des montagnes » pour relier la rue Desmoulin à la rue Painlevé.

Coût des travaux financés par la Ville avec la participation du Conseil régional et de l'AME : 1 273 331 €

Travaux restant à effectuer : 662 357 €



Inauguration des nouveaux aménagements rue Paul-Painlevé

Albert Deleuze, un jeune centenaire!

Ce mardi 25 juin, il régnait une effervescence inhabituelle dans le pavillon d'Albert Deleuze. Famille, aides à domicile, voisins étaient réunis pour célébrer les 100 printemps de ce Chalettois discret. Le maire, Franck Demaumont, avait également fait le déplacement.

Né le 25 juin 1913 à Rousson (Gard), Albert débute son activité professionnelle à l'âge de 12 ans dans la métallurgie. En 1936 il est embauché aux Chemins de Fer à Montargis où il effectuera toute sa carrière professionnelle, jusqu'à sa retraite en 1971, en tant qu'agent administratif. En 1938 il épouse Madeleine qui lui donnera deux enfants. Il s'installe à Chalette en 1961 où il s'adonne à ses deux passions que sont le vélo et le jardinage. Deux activités qu'il pratiquera jusqu'à 84 ans pour le jardinage et 96 ans pour le vélo. Si Albert a toujours eu de profondes convictions politiques, il n'était pas ce qu'on appelle

un militant. « *Profondément antimilitariste, il entretenait une certaine aversion envers le Général de Gaulle* » précise son fils Jean-Pierre. Ce qui l'aura marqué durant ce siècle ? Sans aucun doute la guerre de 39-40 au cours de laquelle il sera fait prisonnier. Et après avoir traversé tout un siècle d'histoire, partagé des moments de bonheur et de douleur, à 100 printemps, Albert est toujours vaillant malgré de récents soucis de santé dont il se remet petit à petit. Pour dire, il regarde la télévision et lit sans lunettes! Gourmand, surtout de chocolats, mais pas uniquement, « *chaque soir il tient à manger sa tranche de rillettes dans sa soupe* »



soulignent ses aides à domicile. C'est avec gourmandise que ce 25 juin dernier il a dégusté les deux parts de gâteaux qu'on lui a présentées, le tout arrosé d'une coupe de champagne. Nul doute que la célébration de cet anniversaire restera pour Albert et ses proches un doux souvenir.

B.taleb

Les travaux d'été à travers la ville

Dans les écoles

- **Collège Pablo-Picasso et école du Bourg** : réalisation du parvis.
- **Élémentaire Michel-Moineau (Pontonnerie)** : changement des vitrages et du pare-soleil. Travaux d'électricité sous le préau, réfection du sol souple de l'aire de jeux, réparation des jeux, peinture dans la salle de motricité.
- **Élémentaire Pierre-Perret (Château-Blanc)** : Préparation du terrain pour l'installation d'un feu tricolore (A.M.E.).
- **Élémentaire de Vésines** : dans le cadre de l'ouverture d'une classe, transformation des deux salles du R.A.S.E.D.* en salles de classe. Installation de bancs dans la cour des petits. Révision de l'installation électrique.
- **Maternelle de Vésines** : réfection du sol souple de l'aire de jeux. Réparation des jeux. Pose d'enrobé sur l'espace devant les bâtiments modulaires.
- **Maternelle Georges-Cosson (Lancy)** : peinture dans les toilettes et le couloir.



Parvis du collège Pablo-Picasso

Dans les équipements sportifs

- **Travaux divers et d'entretien** : Stade du Lancy, Stade du Bouy, Gymnase Pablo-Picasso et Gymnase Paul-Éluard
- **Travaux de clôture** : gymnase Paul-Éluard, parc Lantara, rue Guy-de-Maupassant, école Michel-Moineau, portail du gymnase Joliot-Curie, barreaudage du dojo Jean-Zay.
- **Travaux de voirie** : plateau Jaillon / Lavoisier, cheminement autour du

Centre de recherche d'Hutchinson, virage et deux bateaux rue Lecoq, réfection partielle de la rue Georges-Bizet, réfection du trottoir rue Danton, gravillonnage de la place Marcel-Quétin, réfection de la station AVIA, gravillonnage du trottoir rue Condorcet

* R.A.S.E.D. : réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.

Dynamisme et innovation au Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.)

Le dynamisme et l'attractivité du R.A.M. ne sont plus à démontrer. Pour preuve cette nouvelle activité proposée depuis janvier aux assistantes maternelles tous les jeudis ⁽¹⁾ au dojo Jean-Zay à Vésines : un atelier motricité.

Pourquoi la motricité ? Pour Bénédicte Desvigne, animatrice du R.A.M., « la motricité est très importante. Le très jeune enfant découvre le monde qui l'entoure à travers ses cinq sens et dans le mouvement, c'est pourquoi on parle de « développement sensori-moteur ». L'ouverture de cet atelier au dojo permet à l'enfant de découvrir et tester, à son rythme et selon ses capacités, grâce à du matériel adapté, les différents éléments de motricité sous l'œil bienveillant de l'assistante maternelle qui assure sa sécurité affective et physique. L'enfant est à l'initiative de son mouvement, de son déplacement ; il est acteur de son développement, ce qui le rend autonome. Il construit sa propre assurance devant « l'inconnu » de ses explorations. Et puis l'adulte qui l'accompagne dans ses découvertes par des mots et des attitudes sécurisantes contribue à faire grandir sa

confiance en lui ». D'ailleurs les assistantes maternelles l'ont bien compris car depuis l'ouverture de cet atelier vingt d'entre elles y ont déjà participé et ce sont environ trente enfants qui ont pu en bénéficier. Selon elles, « cette nouvelle activité réunit plusieurs aspects positifs : d'une part elle permet à l'enfant de se dépenser dans un espace relativement grand - ce qui n'est pas toujours le cas chez elles - avec du matériel adapté, d'autre part l'enfant y acquiert l'équilibre ; enfin il rencontre d'autres enfants et joue avec eux, ce qui favorise sa socialisation ». Et d'ajouter : « pour nous, c'est aussi un temps où l'on peut jouer, se détendre avec eux, et échanger avec d'autres assistantes maternelles ; c'est également pour l'enfant un moyen d'apprendre les règles de base, de s'exprimer corporellement, et un moment fort entre adulte et enfant... »

B.taleb



Contact : tél./fax : 02.38.85.92.88 – courriel : benedicte.desvigne@ville-chalette.fr

⁽¹⁾ sauf le premier jeudi du mois où les enfants se rendent à la médiathèque.

L'Union Gymnique de Chalette fait son cirque

Samedi 29 juin, le gymnase Joliot-Curie à Vésines était plein à craquer. Les différentes sections de l'Union Gymnique avaient convié pour leur gala de fin d'année les parents et amis des 210 licenciés que compte le club. Le maire et l'adjoint au sport ont profité de l'occasion pour saluer cette association qui réalise chaque année de bons résultats. Pour clôturer la saison en beauté, les gymnastes âgés de deux ans et demi à plus de cinquante printemps ont présenté un spectacle haut en couleur sur le thème du cirque et digne de la Piste aux étoiles. Certes, ce n'est pas Roger Lanzac qui eut l'honneur de présenter le programme



mais Daniel Sandrin qui avait revêtu pour l'occasion une sublime et étincelante redingote. Sur des rythmes endiablés et festifs, les gymnastes ont envahi la piste évoluant tour à tour sur les tapis, les poutres ou les barres parallèles. La première partie s'est clôturée par une démonstration de zumba à laquelle étaient conviés tous les volontaires : une belle façon pour les dirigeants et les gymnastes de se souhaiter de bonnes vacances. Bravo à toutes et à tous, et tout particulièrement à Claudine qui, dissimulée sous son habit de clown, a su animer avec enthousiasme et gaieté cette conviviale soirée.

B.taleb

Actualités

Chalette aide les jeunes à trouver une formation pour lutter contre le chômage

Fin mai 2013, ils étaient 33 590 inscrits à Pôle Emploi dans le Loiret. Un chiffre en augmentation de plus de 11 % en un an. À Chalette, la municipalité a mis en place, entre autres, une clause d'insertion pour permettre aux jeunes sans qualification de mettre un pied dans le monde du travail.

Combattre le chômage

Chaque année, en France, « plus de 150 000 jeunes sortent du système scolaire sans aucune formation et viennent renforcer un chômage de plus en plus important, faute d'orientation possible, de place en bac. pro. ou dans les filières traditionnelles » explique Franck Demaumont, maire de Chalette. Pour combattre cet état de fait, la Municipalité de Chalette met en place plusieurs actions en faveur de l'emploi des jeunes. « Il y a nécessité de se mobiliser de façon concrète pour l'emploi de nos jeunes, développe l'édile. C'est ce que nous faisons avec les contrats d'apprentissage, les emplois d'avenir et la clause d'insertion dans les marchés publics. » Une clause présentée début juillet sur le chantier de l'école du Bourg actuellement en construction et où plusieurs jeunes sans qualification ont fait des heures variables depuis octobre.

Une clause d'insertion en faveur des jeunes

En lien avec les entreprises du bâtiment et de travaux publics, dans le cadre des chantiers de la ville, la Mu-



nicipalité a créé une clause d'insertion en faveur des jeunes. Cette dernière oblige les entreprises à recruter des jeunes pour travailler sur 5 % de leur nombre total d'heures de travail. C'est le cas de Lassana Fofana, actuellement en contrat professionnel d'électricité dans l'entreprise Bureau. « La Mission locale m'a proposé de passer le permis mais, à côté, de trouver un travail, raconte le jeune habitant de Chalette. C'était ça le contrat ». Après les démarches, Lassana a trouvé un emploi, emploi qui l'a mené à une formation. Comme lui, ils sont une dizaine sur le chan-

tier de l'école à avoir trouvé une formation grâce à la clause d'insertion. La Ville de Chalette a également proposé à l'État la création de neuf « emplois d'avenir » à l'automne prochain, en plus des trois jeunes qui entreront en contrat d'apprentissage dès la rentrée dans le domaine des espaces verts ou de la petite enfance.

Ken Preslault (journaliste stagiaire)

Informations

Point Information Jeunesse (PIJ)
Tél. 02 38 89 59 49



Le maire félicite les entrepreneurs pour leur engagement en direction des jeunes

Durant l'été, des loisirs pour tous



Arrêt sur images sur quelques activités du mois de Juillet.



Plus de 150 personnes mobilisées pour un vrai été à Chalette



Séance ciné sous les étoiles



Visite du château de Thoiry



Opération « Zéro mégot à la plage » avec le club bouge ados



Pique-nique citoyen avec les comités de quartier



Départ en vacances à Oléron avec le C.C.A.S



Initiation au Paddle



Initiation au tir à l'arc à la base de loisirs du lac avec le service des sports



Initiation à la biodiversité près de la Maison de la Nature et de l'Eau



Séjour aux Baléares avec le SE.MU.RPA.



Sortie la ferme du «Coq Alan» avec le centre de loisirs Georges-Cosson



Atelier peinture organisé par le service enfance et famille

A l'affiche

samedi 28 septembre à 20H30 au Hangar :
LA GRANDE FINALE LABEL TREMP

Le Label Tresp 2013 sera un «grand cru». Après sélection, 13 formations musicales variées (chansons à texte, pop, électro, classic rock, hard, prog...) se sont affrontées au cours de trois demi-finales les 8 février, 12 avril et 5 juillet au Hangar, haut lieu de la culture populaire et bien connu des aficionados.

Dans un esprit de saine compétition mais également de partage de la même passion, et supportées par un public fidèle, érudit et ouvert aux différentes tendances musicales, trois formations ont été élues finalistes par un jury composé de professionnels du spectacle et par le choix «coup de cœur» du public, au moyen d'un bulletin de vote individuel.

Les finalistes sont :

NO SIGN NOTHING,



LA LOGIQUE DU PIRE

TED VALIUM.



Tous les groupes sélectionnés pour le Label Tresp sont des formations locales, voire régionales, et présentent des créations originales, modernes et colorées.

Le but du Label Tresp est de promouvoir, soutenir et faire connaître des formations méritantes de la région qui présenteront sur scène des qualités techniques, une ambiance chaleureuse et un potentiel porteur d'avenir.

L'entrée du spectacle Label Tresp est gratuite. Ambiance tous publics dans un esprit bon enfant : mettre la culture à portée d'oreilles en faisant un pied de nez à la morosité.

L'équipe Label Tresp



Brèves

Comité de quartier de Vésines : Prochaine réunion le mardi 3 septembre à 18 h, salle Roger-Salengro.

Conciliateur : Prochaine permanence le mardi 3 septembre, sur rendez-vous au secrétariat du maire (02.38.89.59.03 ou 59.04).

Cérémonie de la Libération de Chalette : 69^{ème} anniversaire de la Libération de Chalette, vendredi 23 août 2013 – Rassemblement place Jean-Jaurès à 18 h 15 – Cérémonie au Monument aux morts à 18 h 30.

Avocat-conseil : Prochaine permanence le mercredi 25 septembre sur RDV au 02.38.89.59.03 ou 59.04.

Espace Public Numérique de la Médiathèque

Apprendre l'outil informatique, c'est possible avec les ateliers informatiques

Septembre, c'est la rentrée pour tout le monde. Aussi, si vous avez envie et besoin de vous familiariser et de vous perfectionner avec l'outil informatique, Pierre Kister, l'animateur de l'Espace Public Numérique, vous accueillera tous les samedis à 16 heures et pendant une heure et demie. Pour bénéficier de cette activité, il vous suffit de disposer de la carte Agorame et de vous préinscrire auprès de l'animateur, tel : 02.38.07.24.90 – ou epn.chalette@gmail.com.

Les ateliers de septembre et octobre :

7 septembre : lecteur multimédia VLC, installation et utilisation

14 septembre : convertir un CD audio en mp3

21 septembre : débutants, entraînement avec la souris

28 septembre : débutants, entraînement avec le clavier

5 octobre : Windows 8 (apporter son ordinateur portable)

12 octobre : curriculum vitae

19 octobre : Cloud, compte Microsoft (Outlook ou Hotmail) et SkyDrive.

